

Procédure synthétisée d'attribution des Contrats doctoraux d'établissements (CDE)
ED BS – procédure site Angers 2025

Cette procédure est valable pour l'attribution des 4 contrats doctoraux d'établissement 2025 (CDE) ainsi que pour les contrats doctoraux 50% UA – 50% co-financés (ALM, Région, INSERM, ressources propres...).

- 1) **20 Janvier au 2 avril : Dépôt de sujets de thèse sur Amethis**
 - Chaque porteur de sujet propose une offre de thèse.
 - Les sujets reçoivent l'accord de la direction des laboratoires (validation sur Amethis)
- 2) **1^{er} avril au 18 avril : Validation des sujets par la Commission scientifique de site e l'ED BS** (adéquation du sujet avec l'expertise de l'équipe et de l'encadrement, nombres de thèses en cours, déroulé des thèses antérieures).
- 3) **22 avril au 23 mai : Publication des sujets de thèse sur Amethis : Ouverture des candidatures**
 - Les candidat.es se positionnent sur un sujet (un candidat ne peut pas postuler sur plusieurs sujets de l'ED).
 - Dossier demandé aux candidat.es :
 - Un CV mentionnant clairement les notes et classements
 - Les attestations de classements et relevés de notes
 - Résumé du projet de recherche de Master 2
 - Lettre de motivation
- 4) **23 mai au 10 juin à minuit : Sélection des candidatures par l'équipe encadrante sur Amethis** (critères académiques et adéquation du parcours avec le projet, un seul candidat par sujet).
- 5) **10 juin au 13 juin : Finalisation du dossier par le candidat retenu** (dépôt d'un résumé du projet de thèse de 2 pages maximum (celui-ci est préparé avec l'encadrant.e) au format pdf, en français ou anglais ; ce résumé permet principalement d'attribuer un.e rapporteur/rapporteuse adapté. Le candidat a ensuite jusqu'au 19 juin pour fournir ses dernières notes / classement.
- 6) **20 juin : Admissibilité**

Un classement des candidats est effectué sur critères académiques (notes et classement de M1 et M2) par la commission scientifique de site (CSS) puis la commission recherche (CR). L'adéquation entre le parcours et le sujet de thèse sera évaluée. Les convocations sont envoyées dans la foulée, dans un délai minimum de 7 jours avant l'audition. La convocation rappellera les modalités de l'audition. La visio-conférence est possible sur demande de la ou du candidat.e.
- 7) **1^{er} juillet : Audition**
 - Un jury unique, mixte (interne/externe à UA, diversité des expertises, parité H/F) auditionne les candidat.es et les classe, sans ex-aequo, quel que soit leur choix d'affectation. Le jury est constitué suite à un appel à candidature dans le périmètre de l'ED. Tous les jurys signent une charte déontologique (objectivité, gestion des conflits d'intérêts...).
 - **Durée entretien** : 25 minutes, à huis-clos.
 - **Présentation** : 10 minutes précisément. Il est demandé de se présenter et d'exposer son sujet et stage de M2 (env 3-4 min), puis d'exposer son projet de recherche (env 5-6 min).
 - **Discussion-questions** : 15 minutes précisément, modérées par un modérateur.

Les critères de l'oral sont : le parcours, l'adéquation des compétences du candidat avec les compétences requises, l'appropriation du projet de recherche :

- Importance du projet dans le champ de la biologie/santé
- Compréhension et recul sur la stratégie expérimentale
- Qualités pédagogiques

- Réponse aux questions

- Le classement final des candidat.es éligibles prendra en compte : 1) l'audition (pour 60% de la note) et 2) la note académique (pour 40% de la note).
- Si le jury considère qu'un.e candidat.e ne remplit pas les critères d'entrée en doctorat, il/elle sera déclarée non-éligible à la suite de l'audition et ne sera pas classé.e.
- Chaque jury remplit une grille critériée avec les items ; elle sera signée par les jurys et fera office de grille d'évaluation

8) 2 juillet après-midi : Transmission de la liste au VP Recherche puis publication des listes

La liste des candidat.es retenu.es sera publiée sur le site web de l'ED. Cette liste comportera les 4 premiers noms par ordre alphabétique et la liste complémentaire par ordre de mérite. Les candidat.es retenu.es ainsi que leur direction seront avertis par mail.

- 9) Les candidat.es retenu.es lancent la procédure d'inscription sur AMETHIS avec l'aide de la direction de thèse et du laboratoire et de la gestionnaire de site (Elise Guillet : elise.guillet@univ-angers.fr).

En cas de problème sur Amethis, merci de contacter le service technique via le site. En dernier recours : Jean-François Bruggeman, Collège doctoral Angers (jean-francois.bruggeman@univ-angers.fr)